

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 3

Résolutions adoptées à la 0138^e séance
tenue le 9 avril 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 21 mai 2019

E-0138-4.1 AUTORISATION DE MARGES DE CRÉDIT
2019-A0016-0138^e-470

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0138^e-470** et son **annexe** déposés aux archives, **autorise**:

- le directeur général des Services financiers ou le directeur de la Division trésorerie et gestion des risques à négocier de temps à autre sur le auprès d'institutions financières canadiennes des emprunts aux fins de financement temporaire des mouvements de trésorerie (i) dont l'échéance est inférieure à 365 jours, (ii) dont la valeur cumulative globale demeure en tout temps inférieure à 276 millions de dollars et (iii) dont le taux d'intérêt n'excède pas le taux des acceptations bancaires apparaissant à la page Reuters à la date de l'emprunt, majoré de 0,3%;
- les personnes suivantes:
 - M. **Alexandre Chabot**, secrétaire général;
 - M. **Éric Filteau**, vice-recteur aux finances et aux infrastructures;
 - M. **Matthew Nowakowski**, directeur général des Services financiers;
 - M. **Alain Sauvageau**, directeur de la Division trésorerie et gestion des risques ;à signer les documents relatifs aux emprunts qui seront contractés en vertu de la présente résolution étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer conjointement lesdits documents ;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures ou le secrétaire général à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

E-0138-4.2 BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019-2020
2019-A0016-0138^e-471

Le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université d'adopter le budget de fonctionnement 2019-2020, conformément au document **2019-A0016-0138^e-471** et ses **annexes** déposées aux archives.

E-0138-4.3 RÉVISION DE LA POLITIQUE 10.39 RELATIVE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DE CERTAINS OFFICIERS FACULTAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
2019-A0016-0138^e-468

Le Comité exécutif adopte les modifications à la *Politique relative aux conditions de travail de certains officiers facultaires* de l'Université de Montréal, conformément au document **2019-A0016-0138^e-468** et ses **annexes** déposées aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 3

Résolutions adoptées à la 0138^e séance
tenue le 9 avril 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 21 mai 2019

E-0138-4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE POUR LE RÈGLEMENT DU LITIGE SUR
LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DU PAVILLON AISENSTADT
2019-A0016-0138^e-472

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0138^e-472** déposé aux archives,
autorise :

- l'Université à régler hors cour les dossiers CS 500-17-053653-096 et CS 500-17-098483-178 relatifs au Pavillon André-Aisenstadt, en acceptant de recevoir des défendeurs la somme globale de 2 900 000 \$ en règlement complet et final de ses réclamations, incluant capital, intérêts, frais et indemnité additionnelle, ainsi que les taxes applicables ;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, à signer, pour et au nom de l'Université, les documents de règlement à l'amiable conformément aux termes ci-haut mentionnés et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0138-5.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS
2019-A0016-0138^e-467

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2019-A0016-0138^e-467.1** déposé aux archives.

E-0138-5.2 COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - NOMINATIONS
2019-A0016-0138^e-469

Le Comité exécutif nomme les personnes suivantes, conformément au document **2019-A0016-0138^e-469** et ses **annexes** déposées aux archives:

Au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC) :

- M^{me} **Wanseon Kim**, comme membre régulière représentant la communauté étudiante, pour un premier mandat d'un (1) an débutant le 9 avril 2019 et se terminant le 31 mai 2020;
- M. **Henri Lajeunesse**, comme membre régulier représentant la communauté étudiante, pour un premier mandat d'un (1) an débutant le 9 avril 2019 et se terminant le 31 mai 2020;
- M^{me} **Solenne Van der Maren**, comme membre régulière représentant la communauté étudiante, pour un premier mandat d'un (1) an débutant le 9 avril 2019 et se terminant le 31 mai 2020;

Au Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC) :

- M^{me} **Émilie Roy Robertson**, comme membre versée en droit dotée d'une expertise dans un domaine se rapportant au mandat du CÉR, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 9 avril 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 0138^e séance
tenue le 9 avril 2019**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 21 mai 2019

E-0138-5.3 OCTROI DE GRADES
2019-A0016-0138^e-466

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de Polytechnique Montréal et HEC Montréal, conformément aux documents **2017-A0016-0138^e-466** à **466.5** déposés aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot